

POLITIQUE DE GESTION DE STATIONNEMENT DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST – OPPOSITION AU TARIF ANNONCÉ

Delson, le 14 mars 2017 – Le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest a adopté une nouvelle politique de gestion des stationnements du contenant une nouvelle tarification le 30 novembre 2016.

Soucieux de l'impact financier que ces nouvelles mesures de tarification auront sur les familles des usagers de ces établissements dont les citoyens delsonniens, le conseil municipal a adopté une résolution pour informer le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest et les députés de l'Assemblée nationale sur le territoire de la MRC de Roussillon de son opposition à cette nouvelle politique de gestion des parcs de stationnement du CISSS de la Montérégie-Ouest.

La nouvelle tarification des stationnements vise l'ensemble des établissements, dont les hôpitaux, les CLSC, les CHSLD et les services externes du CISSS de la Montérégie-Ouest.

- 30 -

Pour de plus amples informations :
Service des communications
450 632-1050, poste 3500